

VENÉRIE

la chasse aux chiens courants





VENERIE D'AUJOURD'HUI



L'Abbaye du Val des Choues.

PIQU'AVANT BOURGOGNE en SOLOGNE

dit PIQU'AVANT SOLOGNE



L'histoire commence vers la fin des années 50 lorsque M. Louis Anne qui avait fondé, en 1954, l'Équipage du Val d'Iton en Normandie dut quitter cette région.

Un ami de Côte-d'Or lui ayant fait savoir qu'il existait une possibilité de chasser les cerfs de la forêt de Châtillon, en Haute-Bourgogne, il profita de l'aubaine et, après s'en être rendu adjudicataire, découpla sur ce territoire dès 1956.

La Fédération des Chasseurs de la Côte-d'Or était alors présidée par un veneur passionné, M. Jean Corbet, qui aussitôt battit le rappel et les rangs de l'Équipage du Val d'Iton se trouvèrent bientôt renforcés par l'arrivée de tout ce que la région comptait en amateurs de vénerie.

Jean Corbet avait suivi les chasses de l'équipage Beaujeu-Beaumont (1890-1935) à M. Jules du Souzy qui avait reçu une partie des célèbres chiens Chambray dans les conditions suivantes rappelées par le Comte de Marcy : « Le marquis de Chambray, le célèbre chasseur de cerf en Normandie, voulant perpétuer son équipage, rappelant les fameux chiens blancs du roi, le donna par testament à son fidèle compagnon et ami, Roger Laurent. Celui-ci, mort en 1927, après avoir pris 2 971 grands animaux, pria par ses dernières volontés le Comité de la Société de Vénerie de choisir dans les veneurs de France, un maître digne de recevoir à titre gracieux la meute de La Ferté-Vidâme et M. Jules du Souzy à Gevrolles (Côte-d'Or) fut désigné à cet effet. » En 1927, Jules du Souzy avait déjà pris plus de 1 000 cerfs.

Jean Corbet avait également rencontré M. Paul Desbordes à l'occasion de chasses couplées avec son équipage, le Pique Avant Champagne (1910-1936) et avait chassé le lièvre

dans les années 50 avec sa propre meute.

Les saisons passant, M. Louis Anne fut contraint, en 1961, de démonter son équipage. Un profond désaccord l'opposant à ses boutons, il conserva son territoire, qui d'ailleurs ne fut plus chassé, tandis que ces derniers rallièrent le Rallye Nivernais à M. Georges Robert pour les uns et le Rallye Chapeau aux Comtes Henri de Monspey et Henri de Vilette pour les autres.

Mais le Bourbonnais ne faisait pas oublier la Bourgogne et mon père obtint, en 1963, de M. Louis Anne qu'il lui rétrocède Châtillon, ce dernier lui remettant du même coup le



Premier bouton de l'équipage.

reste de sa meute (qu'il avait confiée à M. Fouard) et les couleurs gris et amarante du Val d'Iton auxquelles nous étions déjà attachés.

« L'Équipage Piqu'Avant Bourgogne était né »

La tenue est gris-bleu avec parements amarante et galon de vénerie, culotte de velours bleu marine. Le bouton est un veneur Louis XIII sur cheval cabré suivi de deux chiens dans un ceinturon avec la devise « Tout Partout et Piqu'Avant Bourgogne ».

Mon père avait également acquis une partie de la meute du Rallye Maine (1945-1963) à M. Roger Vénière à laquelle étaient venus s'ajouter des chiens donnés par les équipages Kermaingant et du Marquis de Vibraye. Pour animer le tout, il engage l'ancien piqueux du Rallye Normandie (1946-1961), le célèbre Débucher qui avait forcé pas moins de sept cents chevreuils, plusieurs centaines de cerfs et de sangliers et qui, dans sa soixante-neuvième année, était encore un extraordinaire valet de limier.

André Giraud dit Débucher était assisté dans sa tâche par un second, Marc Lamothe dit Saute-au-Bois, frère du célèbre Pierre Lamothe dit Fanfare dont nous reparlerons et par tout le personnel dont il pouvait avoir besoin.

Débucher était aidé dans sa tâche de valet de limier par un ancien second du Rallye Rochefort, Jean Lastennet, entré à la suite de la guerre aux Eaux et Forêts comme garde à la maison forestière du Tremblois, en forêt de Châtillon.

Lastennet était présent le jour où, jouant de malchance, le Marquis de Broissia avait tué sa jument Lima d'un coup de carabine en servant un tiers-an. Il s'élevait toujours contre la légende selon laquelle les Allemands auraient introduit des cerfs en Châtillon durant l'Occupation.

Pendant l'été 1963, avant de rejoindre dès l'automne son chenil définitif du Val des Choues, la meute fut logée aimablement par le Marquis de Broissia dans les anciennes installations du Rallye Rochefort (1919-1939) vaurait dont la devise était « Pique Par Monts et Roches Fort » et qui avait pris entre les deux guerres plus de six cents sangliers dont les traces étaient encore pendues aux murs du chenil (à ce sujet, je me demande toujours si l'on ne



doit pas dire pieds, le mot trace n'étant en fait utilisé que pour désigner l'empreinte du sanglier à la place de vol-ce-l'est – voir article p. 27).

La direction de l'équipage fut confiée par mon père à ma sœur Marie-France jusqu'en 1966, date de l'arrivée de Pierre Lamothe dit Fanfare (deuxième du nom au Piqu'Avant).

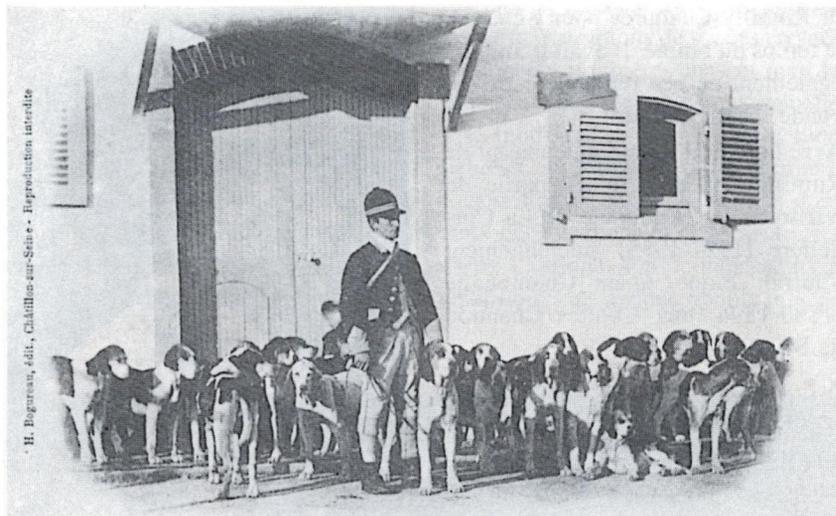
Isolée aux milieux des bois, au cœur de la forêt de Châtillon, l'ancienne abbaye du Val des Choues (achevée en 1193) était le lieu idéal pour abriter le Piqu'Avant Bourgogne et sa meute. Elle était même suffisamment vaste pour accueillir un second équipage et mon père, apprenant que l'Equipage de La Chapt à M. André Puifferrat avait renoncé à chasser en forêt de Fontainebleau à la suite de graves incidents survenus en particulier à Barbizon, l'invita à coupler en Bourgogne dès 1963.

Trois saisons durant, le célèbre Volce-l'Est et sa magnifique meute nous assistèrent donc dans la rude tâche de forcer les cerfs de Châtillon et ce jusqu'en janvier, date à laquelle les veneurs parisiens ralliaient le lot de Cercottes en forêt d'Orléans.

Il fallait réellement que l'abbaye du Val des Choues fut grande pour accueillir tout ce monde car, outre une douzaine de membres de l'équipage qui y avaient leur chambre, elle logeait 9 hommes et leur famille pour le Piqu'Avant, 7 pour La Chapt, les cavaleries et les meutes des deux équipages.

Débucher ayant pris sa retraite, la cohabitation dû se faire entre son successeur, Pierre Julhès dit Fanfare (premier du nom au Piqu'Avant) et Volce-l'est.

Fanfare arrivait de l'Equipage Normand Piqu'Hardi à M. Ferjoux qu'il avait servi après avoir été second au Rallye Malgré Tout à Madame la Duchesse de Magenta.



*La meute de l'Équipage du Souzy.
Chasse à courre 1900 à 1914 – Cl. A. Leduc.*

Le jeune homme que j'étais alors se souvient encore des désagréments engendrés par la concurrence qui s'était instaurée entre les deux piqueux et ceci sans que les deux maîtres d'équipage pourtant réputés peu commodes ne s'en rendissent compte.

Ainsi un jour, l'un des deux hommes ayant connaissance de la trace d'un énorme sanglier prétendit avoir détourné un grand cerf. L'habitude voulait que la meute soit composée à parts à peu près égales de chiens des deux équipages mais notre rusé trouva quelque prétexte pour en mettre peu des siens.

Comme nous attaquions toujours de meute à mort, le découpler fut suivi aussitôt des abois et d'un horrible carnage car les cochons de Châtillon ne manquaient jamais de justifier leur mauvaise réputation.

Quoiqu'il en soit, mon père se félicitait de bénéficier du soutien de l'Equipage de La Chapt qui nous permettait de mettre nos chiens en curée.

La forêt de Châtillon, pour vaste qu'elle fut (8 900 ha domaniaux), n'abritait pas une grosse population de cerfs. En pleine saison, les animaux se regroupaient en son cœur, belle réserve d'un millier d'hectares mais, dès la fin de l'hiver, ils regagnaient les bordures de cet immense massif de 12 000 hectares où les attendaient les cultivateurs à l'affût.

Les cerfs de début et surtout de fin de saison pouvaient nous imposer d'immenses partis mais la plupart des chasses duraient en moyenne moins de 1 h 30, cette extrême brièveté s'expliquant par la nature de la forêt elle-même, plantée de chênes et surtout de hêtres et entrecoupée de profonds vallons comparables à ceux de Perseigne.

Autre inconvénient inhérent à la forêt et à la difficulté d'être aux chiens tant le train y est rapide, les doubles et parfois même triples prises causées par plusieurs chasses n'étaient pas exceptionnelles.

Soucieux de préserver ses cerfs, mon père avait entrepris d'en lâcher un grand nombre et de louer la forêt



de Rumilly-Chaource pour y chasser le temps du brame. Il avait d'ailleurs également un peu repeuplé cette seconde forêt à cet effet.

Avec la forêt d'Aumont, le massif de Rumilly-Chaource faisait partie du territoire de l'Equipage de La Cordelière (1927-1935), anciennement Vautrait Pique Avant Champagne (1880-1894) aux Comtes Chandon de Briailles.

A l'occasion de dîners d'après chasse, nous ne manquions jamais d'admirer les magnifiques trophées ornant le hall de l'imposant château de La Cordelière, témoins de la gloire passée de leur équipage.

Les chasses de Rumilly étaient en tous points différentes de celles de Châtillon. Ce territoire étant assez fourré, les animaux avaient davantage le loisir d'y ruser et les chasses y étaient généralement plus longues. Hélas, là encore, les cerfs étaient peu nombreux et nous faisons de multiples buissons creux.

En 1965, nous nous trouvions à la tête d'une grosse meute chassant mieux et faisant preuve d'une plus grande harmonie. Quelques grands chiens s'étaient déjà révélés, hélas vite disparus, victimes de blessures ou usés par des chasses trop dures car tout un chacun sait que les efforts demandés aux meutes des jeunes équipages qui jettent leurs forces dans les bêtises sont toujours plus grands que ceux demandés aux vieilles meutes ne chassant que le droit.

Toujours est-il que nous plafonnions à une vingtaine de prises par saison.

Il est bien connu que le malheur des uns fait le bonheur des autres et le décès brutal de M. Georges Robert, Maître d'Equipage du Rallye Nivernais (1947-1966) devait permettre à l'Equipage de La Chapt de retrouver un territoire, la merveilleuse forêt de



Photo courtoisie

*Pierre Lamothe, dit Fanfare,
un homme de vénerie
qui a fait honneur à la corporation.*

Tronçais, et à Piqu'Avant Bourgogne d'engager enfin un piqueux digne de lui : Pierre Lamothe dit Fanfare (deuxième du nom au Piqu'Avant).

Mon père avait également acquis la meute et les chevaux de Fanfare et embauché comme second son beau-frère Gilbert Thomas dit Débucher dont le père avait été piqueux chez le Duc de Valencay.

Quelques années plus tard, ma sœur Marie-France épousa Henri, l'un des deux neveux de Georges Robert tan-

dis que l'autre, Michel, rejoignait les rangs du Piqu'Avant.

Avant l'arrivée de Fanfare, nous avions un vieux chien nommé Halte-Là. Ce dernier était parfaitement reconnaissable au fait qu'il était « l'horreur faite chien » et pourtant tout le monde s'accordait à lui reconnaître une ressemblance avec le limier de Rosa Bonheur. Malheureusement, l'artiste n'avait pas présidé elle-même à la reconstitution de son modèle qui était pour le moins caricaturé... Ajoutons à cette physionomie une voix de fausset, des oreilles de quelques centimètres, un pelage mité, un fouet tordu, des jarrets mal dirigés et l'absence de dent à l'exception d'un croc agressif bien qu'émoussé et nous aurons un portrait à peu près exact de ce curieux cadeau du Marquis de Vibraye.

Comme tous les vieux chiens, il n'acceptait en plus que de chasser seul, à une allure telle que nous avions du mal à ... ne pas le dépasser avec nos chevaux marchant au pas.

Par contre, il constituait un remède efficace contre le buisson creux. Empaumant la voie de la première biche venue, il la poussait inlassablement jusqu'à ce qu'elle le conduise à un cerf dont il adoptait alors le parti sans hésitation.

Il ne nous restait plus ensuite qu'à le reprendre et à découpler. Pour ce faire, il ne fallait d'ailleurs surtout pas l'appeler car, désireux de chasser, il cessait de crier et, lors du passage des routes, faisait d'immenses détours sachant que nous l'attendions pour l'attraper. Parfois, il n'hésitait pas à nous mordre ce qui, compte tenu du fait que les râteliers pour chiens n'existaient pas encore, ne nous gênait guère à l'exception du fameux croc !

Dans ses bagages, Fanfare avait amené un fameux chien : Lutin.

VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



Telle une étoile déchue, Halte-Là fut donc sacrifié à la gloire de Lutin, véritable chien de vénerie auquel Fanfare vouait plus que de l'amitié. Mon futur beau-frère qui était alors l'un de nos suiveurs les plus assidus, faillit en faire les frais parce qu'il avait affirmé, en forêt de Beaumont, que ce grand rapprocheur rapaillait sur des voies de lièvre : nous eûmes beaucoup de mal à calmer Fanfare.

Après quelques difficultés pour s'habituer au territoire Fanfare sait s'adapter et surtout adapter son élevage et de brillants résultats viennent couronner ses efforts puisque si nous continuons à ne prendre qu'une vingtaine de cerfs par saison jusqu'en 1972, année du 200^e hallali, nous en forçons 39 en 1973 puis une moyenne de 45 les saisons suivantes.

Au début de la saison 1971-72, mon père décide, pour des raisons de santé, de me confier son fouet ainsi qu'à mon deuxième beau-frère, François Jurien de La Gravière.

Cette association dure jusqu'en 1978, date à laquelle ce dernier quitte l'équipage pour rejoindre les rangs du Vouzeron-Sologne dont il acquiert une grosse partie de la meute ce qui lui permet d'adjuger la forêt de Châtillon aux adjudications de 1979.

Privé de territoire, mon père adjuge alors la forêt de Vouzeron-Vierzon que l'Équipage Vouzeron-Sologne, ayant perdu dans cette affaire une grande partie de sa meute, avait décidé de ne pas relouer et les deux équipages s'entendent pour coupler ensemble tantôt en Vouzeron-Vierzon, tantôt dans la jolie forêt de Chœurs-et-Bommiers dont le Vouzeron-Sologne s'était rendu adjudicataire.

Pierre Lamothe ayant décidé de rester à Châtillon, nous engageons deux

nouveaux hommes dont Jean-Marie Charcellet dit Fanfare (troisième du nom au piqu'Avant).

La saison 1979/80 est ainsi une saison de transition.

Notre chenil principal est toujours à l'abbaye du Val des Choues et, pendant la saison, les chiens sont hébergés à Vouzeron dans l'ancien chenil du Baron Roger.

Lorsque le moment arrive de chasser les cerfs nous allons de succès en succès lors des premières chasses mais la rude école de la vénerie nous rappelle à la modestie et nous sommes bien heureux, au terme de notre première saison d'avoir sonné 26 hallalis dont ceux de 9 cochons et cela, contrairement à ce que nous connaissions à Châtillon, sans aucune double prise.



Gérard Monod et ses chiens.

La profonde mésentente qui s'est installée entre le Vouzeron-Sologne et son ancien piqueux ne rend pas la tâche aisée aux immigrés que nous sommes dans un pays totalement inconnu.

Sachant que nous aurions la possibilité de chasser le sanglier sur un territoire où les cerfs étaient assez peu nombreux, mon père avait acheté le vautre du Rallye Saintongeais et pour notre première chasse dans la région nous prenons un grand sanglier suivi de quelques autres puisque nous avons décidé de ne pas attaquer les cerfs durant le brame.

L'année précédente, le Vouzeron-Sologne avait enregistré 23 prises.

Outre une méconnaissance totale du pays, les principales difficultés auxquelles nous nous sommes trouvés confrontés venaient de ce que nos chiens très rapides de Châtillon n'avaient l'habitude ni de la fougère, ni du fourré, ni de l'eau. Aussi quand ils étaient confrontés à l'une de ces complications il leur arrivait souvent de reculer par le contre plutôt que de travailler leur défaut. Cependant, à force de les reprendre et de les ramener au droit, nous avons réussi



à les guérir complètement de cette fâcheuse tendance.

Mon père caressait de vains espoirs de récupérer son territoire de Châtillon en arguant sur des irrégularités de l'adjudication mais, dès la fin de saison, nous fûmes convaincus que notre passage en Sologne risquait de se prolonger.

Ayant eu un accident à l'occasion d'un retour de chasse, je pris donc la sage décision de trouver une propriété, d'y installer chiens et chevaux et de quitter définitivement la Bourgogne.

Sans désespérer de gagner sa cause, mon père approuve ce projet et le nom de l'équipage devient : Piqu'Avant Bourgogne en Sologne dit Piqu'Avant Sologne.

Nous conservons couleurs, fanfare, devise et bouton d'origine et les complétons d'un bouton (cerf cabré entre deux chiens) pour les en-têtes et d'une nouvelle devise : « Rien dire et laisser faire ».

Dès le début de la saison 1980, je me résous à me passer de piqueux décidant de mener la meute moi-même aidé de mes frères Michel et Hubert, mon épouse prenant la direction du chenil et de l'élevage.

Les veneurs qui n'ont pas été obligés de quitter un jour leur territoire ne peuvent imaginer ce que j'ai ressenti lorsque j'ai dû abandonner Châtillon où j'avais chassé 22 saisons.

Comme le disait très justement Charles Gillot « il est vrai que chacun de nous a quelque tendance à prétendre chasser les animaux les plus difficiles dans le territoire le plus dur (et avec les meilleurs chiens...) » et nous ne dérogeons pas à cette règle.

Pour nous, Châtillon était l'un des territoires les plus difficiles et chaque prise en valait bien deux ailleurs ; certes, notre forêt ne pouvait rivaliser de beauté avec les futailles de Bercé ou de Tronçais mais son caractère sauvage, son isolement



Photo : T. Petit

Une passion familiale.

à l'est de la France en regard des autres territoires de vénerie, son intégration dans un énorme massif forestier et le fait qu'on y ait trouvé dans le passé d'énormes cerfs, nous faisait considérer les autres forêts avec un peu de condescendance.

Et puis, il y avait également les paroles de la fanfare du chevreuil de Bourgogne :

« Buvons au chevreuil de Bourgogne son pays est celui du vin.

Mais au diable La Sologne où ne pousse que le sapin ! »

Or, c'était justement en Sologne que nous devions émigrer et je n'avais pas une prédilection pour les sapins !

● Chasses au sanglier

Les sangliers étaient nombreux à Châtillon et il était bien normal que

mon père, ayant chassé deux saisons au Rallye Chapeau, invite le Comte Henri de Monspey à les attaquer.

En février 1964, les Bourbonnais arrivent donc en force et connaissent le succès en prenant un vieux sanglier qui se met au ferme après une très courte chasse. Alors que j'essaye de me distinguer avec mon couteau, il me bouscule violemment avant d'être servi à l'épieu par Ghislain Devaulx de Chambord et l'un de ses amis.

Fort de ce rapide succès, nos amis tentent à nouveau leur chance deux jours plus tard. Cette fois, ils tombent sur une compagnie de laies suitées qui, sans hésitation, reconduisent les chiens dans les pieds de nos chevaux.

Pour cette seconde chasse, nous chasserons « beaucoup et longtemps » mais sans rien prendre. Pas plus Jacques Fournier que Yves de Maigret, Claude de Tracy ou Hervé Devaulx de Chambord n'ont dû oublier ces folles



*Chœurs et Bommiers, février 1984.
La maîtresse d'équipage monte en amazone comme autrefois.*

journées entrecoupées de chasses de cerf et de bien d'autres aventures !

Les sangliers de Châtillon étaient très « mauvais ». Un jour que nous couplions avec l'Equipage de La Chapt, nous fûmes attaqués par une grosse compagnie qui chargea littéralement la meute pourtant parfaitement sous le fouet derrière les piqueux.

Octobre 1979 : nous attaquons en Sologne une énorme laie rembuchée par Gérard Valayer. Cet animal nous promène dans les ronciers les plus épais sans jamais sortir de son train. Après quatre heures de chasse, les veneurs de la région annonçaient un ferme imminent ; l'un d'eux galopait à côté de moi sur son superbe cheval me prédisant la prise dans les minutes suivantes. Au bout de six heures, galopant toujours, il s'attendait à voir l'animal tomber mort devant les chiens... « il est cuit, me disait-il ! »

A la septième heure, ne galopant plus, il m'expliquait néanmoins que ce cochon, qui n'avait jamais plus de cinq minutes d'avance sur la meute, « nous allions le trouver raide, piqué sur ses membres ».

Et, du haut de son cheval, il tendait les bras pour mimer la future rigidité cadavérique...

A la huitième heure, les veneurs du cru mettaient tous pied à terre ; et,

Prises de l'Equipage en Bourgogne

Saison **1963-1964** : 9 cerfs

Le chenil est dirigé par ma sœur aînée Marie-France. Premier piqueux : André Giraud dit Débûcher.

Nous prenons notre premier cerf seuls le 28 décembre 1963 avec 18 chiens à la prise sur 26 découplés et le dernier en forêt de Beaumont avec 18 chiens aux abois sur 23 à la chasse.

Saison **1964-1965** : 19 cerfs.

Premier piqueux Pierre Julhès dit Fanfare (premier du nom au Piqu'Avant).

Saison **1965-1966** : 17 cerfs.

Dernière saison où nous couplons avec l'Equipage de La Chapt.

Saison **1966-1967** : 28 cerfs.

Premier piqueux depuis février 1966, Pierre Lamothe dit Fanfare (deuxième du nom au Piqu'Avant).

Saison **1967-1968** : 21 cerfs

Saison **1968-1969** : 24 cerfs

Saison **1969-1970** : 19 cerfs

Saison **1970-1971** : 21 cerfs

Saison **1971-1972** : 20 cerfs.

Notre père nous transmet son fouet le 27 septembre 1971.

Saison **1972-1973** : 27 cerfs

Saison **1973-1974** : 39 cerfs

Saison **1974-1975** : 46 cerfs

Saison **1975-1976** : 42 cerfs

Saison **1976-1977** : 43 cerfs

Saison **1977-1978** : 49 cerfs

Saison **1978-1979** : 35 cerfs

lorsqu'après huit heures quarante-cinq d'un incroyable laisser-courre, nous rompîmes la meute quatre minutes seulement après que notre formidable adversaire eut effrayé un suiveur à bicyclette, plus aucun d'entre eux n'était là pour faire des commentaires. Notre ami, lui, ne disait plus rien !

● Chasses de cerf à Châtillon

Janvier 1965 : l'Equipage de La Chapt vient de nous quitter pour Orléans et nous faisons tous nos efforts pour tenter « d'attraper » un petit daguet.

Après une longue chasse qui nous a conduit au nord de la forêt, je me retrouve derrière mon père avec la meute dans l'ultime défaut.

Allons, la nuit arrive, nous avons plus de 15 kilomètres pour retraiter, il va falloir rentrer sur un nouvel échec.

Nous rappelons la meute et prenons tristement le chemin du retour.

Un quart d'heure plus tard, les chiens se rabattent et peu après relancent leur daguet qui est aussitôt aboyé. Sans le vouloir, nous venions de recouper la voie : la chance qui, tantôt joue pour nous, tantôt pour le cerf !

Depuis, quand je travaille ce fameux défaut final, je me remémore toujours cet épisode en espérant qu'il se renouvellera.



5 mars 1968 : ce sont les adjudications de la forêt et mon père n'est donc pas à l'attaque.

Nous chassons un petit daguet attaqué à 13 h au nord-ouest du massif. A 16 h 30, notre cerf se fait aboyer dans l'Ource, après avoir traversé toute la forêt. A cet instant, mon père arrive de Dijon et nous annonce avoir reloué Châtillon. S'en suivent des congratulations que notre daguet met à profit pour se refaire.

Relevant les abois, il reprend sa chasse et ce n'est qu'à 20 h 45 que nous sonnons l'hallali par terre. Un mois plus tôt, nous avons pris un grand daguet qui avait fait, en près de 9 h, un parcours un peu similaire.

Le bulletin de la Société de Vénerie, de mai 1958, relate un parcours semblable au terme duquel l'Equipage du Val d'Iton avait manqué dans la neige un cerf attaqué au même endroit.

Novembre 1970 : nous chassons un bon cerf dix-cors et tout va bon train quand, subitement, nous entendons les abois !

Nous venons de croiser un daguet qui, affolé, a fait un bond immense et s'est retrouvé coincé par les hanches dans une fourche de charme. Impossible de le retirer et, après l'avoir servi, nous devons couper l'un des troncs pour le dégager.

Nous avons connu plusieurs incidents de ce genre. En janvier 76, un daguet, en cours de chasse, bondit par dessus le cheval de Fanfare qui fait un écart. Le cerf tombe sur le cavalier, passe même une patte dans sa trompe et tout le monde roule à terre, heureusement sans mal. Après l'avoir pris, nous décidons de gracier ce bondissant daguet, le seul à ma connaissance à être monté à cheval et à dos de piqueux.

Le Comte Annet de La Celle qui suivait l'Equipage de La Chapt en Châtillon avait connu la même mésaventure avec un cerf dix-cors

qui l'avait jeté à bas de son cheval en sautant par-dessus.

Un autre daguet eut moins de chance puisque, bondissant dans des rochers peu après l'attaque, il s'y brisa la tête et les pattes !

Attaquant avec beaucoup de chiens, parfois plus de 70 et dans une forêt très claire et donc rapide et dans laquelle il était malaisé d'être à la meute, il arrivait assez souvent que

Un jour que nous recevions un maître d'équipage, il nous fit le reproche, alors que nous dînions après une telle chasse, d'être mal montés avec nos trotteurs qui ne valaient pas, à son avis, de bons chevaux de sang tel celui avec lequel il avait chassé. Ce dernier, il faut bien le dire, était absolument magnifique.

A ce moment, la porte s'ouvre et le cocher de notre invité se précipite en



Photo : S. Levoye

En forêt de Chœurs et Bommiers, février 1984.

plusieurs chasses se forment entraînant plusieurs prises. Les doubles prises étaient fréquentes (4 à 5 par saison) et il nous est même arrivé une ou deux fois de prendre trois animaux le même jour.

Les chasses de Châtillon étaient très courtes puisque leur durée moyenne sur les saisons de 1974 à 1979 est d'environ 1 h 45 alors qu'elle est de plus du double en Sologne. La plupart n'excédaient pas 1 h 15 mais, comme toujours, il y avait des exceptions et certaines passaient les 6 ou 7 heures.

hurlant : « Monsieur, venez vite, votre cheval est en train de crever ». Le fou rire, bien que contenu, fut général !

Dans le fort de l'hiver, nous chassions dans la partie la plus vive en animaux et la plus accidentée et les cerfs s'usaient dans le change et dans les combes.

Par contre, dès les premiers signes annonciateurs du printemps, les animaux regagnaient les bordures du massif et la physionomie des chasses s'en trouvait radicalement transformée.

Ainsi, le 13 mars 1979, nous attaquons un daguet au-dessus du villa-

VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



ge de Buncey, à l'extrême nord-ouest du massif. Nous n'avions pris que nos 36 meilleurs chiens et avons demandé aux boutons d'attendre le retour de la chasse en forêt car nous étions hors de notre territoire.

Contrairement à l'habitude, notre animal ne prend pas le parti de la forêt mais saute la Seine et, après 2 h 45 de jolie chasse se fait prendre en bordure de l'eau. Comme je l'écrivais dans mon compte-rendu, je le sers avec Fanfare, évitant ainsi un hallali dans Châtillon ou qui sait... sous le pont de l'Alma !

Nous n'avions jamais chassé un cerf ayant pris un tel parti.

(Suite dans le n° 127 de septembre)



Photo : S. Levoye

Chantilly 1983.

SAILLARD

Depuis 1815, la maison du veneur



*Tenues, gilets, culottes de vénerie pour les équipages
et leurs invités, bottes, bas, ceinturons, cravates,
gants, chemises, fouets, dagues, trompes, piboles, etc.
Fabrication et création de boutons et épingles de vénerie.
Réparations de trompes, dagues, fouets, ceinturons, etc.*

8, rue de Richelieu - 75001 PARIS - Tél. 01 42 96 07 78 - Fax 01 42 96 12 05
Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h